

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale de TELLIN, **le lundi 23 décembre 2013 à 19 heures 30.**

ORDRE DU JOUR

I. SEANCE PUBLIQUE.

FINANCES.

1. C.P.A.S. - Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n° 2/2013 – Approbation.
2. Budgets C.P.A.S. 2014 ordinaire et extraordinaire - Rapport d'économies d'échelle – Note de politique générale – Approbation.
3. Budgets communaux ordinaire et extraordinaire 2014 – Rapport au budget – Annexes – Approbation.
4. Belfius – Emprunt construction d'un bâtiment scolaire en remplacement de bâtiments préfabriqués – Approbation.
5. Zone de Police. Financement exercice 2014 – Approbation.
6. Service d'Incendie – Redevance provisoire relative au 4^{ème} trimestre – Approbation.
7. Maison de la Culture Famenne-Ardenne – Subvention ordinaire 2013 – Approbation.
8. Service EPN : proposition de tarif gratuit pour les accès libres – Approbation.

PLAN D'URGENCE

9. Plan d'Urgence et d'Intervention de la Commune de Tellin – Désignation de deux coordinateurs dans le cadre du Plan d'Intervention Psychosocial (PIPS) – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale de TELLIN, **le lundi 23 décembre 2013 à 19 heures 30.**

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX

10. Réaménagement de divers locaux de l'Administration Communale de TELLIN
- Lot 3 (Peintures) - Approbation d'avenant 1 – Approbation.
11. Réaménagement de divers locaux de l'Administration Communale de TELLIN
- Lot 3 (Peintures) - Approbation d'avenant 2.
12. Réfection et consolidation des moulures intérieures de l'Eglise de Grupont –
Phase 2 – Traitement de la mérule – Approbation des conditions et du mode
de passation – Ratification.

LOCATION

13. Location des locaux des anciens ateliers communaux – Approbation.

ENSEIGNEMENT

14. C.E.C.P – Commission zonale de gestion des emplois – Mise à jour de la liste
des représentants – Approbation.

STATUT

15. Statut pécuniaire relatif à la fonction de Directeur Général – Modification au
01/09/2013 – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale de TELLIN, **le lundi 23 décembre 2013 à 19 heures 30.**

ORDRE DU JOUR

II. HUIS-CLOS.

14. Parc résidentiel « Les Brûlins » - Conseil d'Etat – Ratification.

15. Personnel enseignant – Désignation à titre temporaire – Ratification (6).

Fait à Tellin, le 10 décembre 2013.

Par le Collège :
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

A. LAMOTTE.

J.P. MAGNETTE.

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale, et le receveur se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le vendredi 20 décembre 2013.

- de 15 à 17 hrs ;
- de 17 h à 19 hrs.